



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°26 DU SAMEDI 17/02/2024

Réunion du 12 février 2024

Responsable : Alain CABERLON
Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

FMI – FEUILLE DE MATCH

Nous vous rappelons que la **Feuille de Match Informatisée (FMI)** est obligatoire pour toutes les compétitions, de Seniors à U15. Si, pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas l'utiliser, **il est impératif de faire une feuille de match « papier »**. Par sécurité, pensez à prendre en photo la composition des équipes. Bien vérifier lors de l'envoi de la FMI, que la feuille de match « **FMI** » a bien été transmise via la tablette, sinon retransmettre la FMI.

RAPPEL COVID

Un report de match est possible pour contamination au COVID.
Un protocole est mis en place sous l'autorité du District.
Renseignements auprès de M. Michel BARSOTTI au 06.74.09.64.01

AVIS AU CLUBS

**Les deux dernières journées de championnat doivent impérativement se jouer le même jour, à la même heure.
Article 32 des RG du District.**

COURRIERS REÇUS

Astrée : concerne la rencontre du 11 février : voir ci-dessous.
Avenir Côte : concerne la rencontre du 11 février contre Parigny.
Belette : concerne l'arrêté municipal.
Briennon : concerne la rencontre du 11 février.
Cezay : concerne la rencontre du février : voir ci-dessous.
Crémeaux : concerne la rencontre du 25 février : voir ci-dessous.
Forez Donzy : concerne la rencontre du 11 février.
Montagnes du Matin : concerne la rencontre du 18 février : voir ci-dessous.
Moulin Cherier : concerne la rencontre du 11 février : voir ci-dessous.
Nord Roannais : concerne le changement de site : à partir du 18 février, les rencontres se joueront à Sail les Bains.
Olympique Est Roannais : concerne la rencontre du 11 février.
Parigny St Cyr : concerne la rencontre du 18 février : voir ci-dessous.
Perreux : concerne la rencontre du 18 février : voir ci-dessous.
Roannais Foot 42 : concerne la rencontre du 18 février : voir ci-dessous.
Ste Foy St Sulpice : concerne la rencontre du 11 février.
St Just en Chevalet : concerne la rencontre du 11 février : voir ci-dessous.
St Martin la sauveté : concerne la rencontre du 11 février : voir ci-dessous.
St Symphorien de Lay : concerne la rencontre du 11 février : voir ci-dessous.

TERRAINS IMPRATICABLES

En cas de terrains impraticables, les clubs recevant sont dans l'obligation d'inverser la rencontre : article 45 des Règlements Sportifs.

AVIS AUX CLUBS

St Symphorien de Lay – St Germain Laval et Fc Roanne

- D3 Poule A :

Le match n°26724492 du dimanche 18 février, **St Symphorien de Lay 1 – Fc Roanne 1, est reporté.**

- D5 Poule A :

Le match n°26732585 du samedi 17 février, **St Germain Laval 1 – Fc Roanne 2, est reporté.**

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule B

Le match n°26724435 du 11/02/24, **Chambéon Magneux 2 – Mably Sport 1**, se jouera le **dimanche 25 février à 15h**.

D3 Poule B

Le match n°26732011 du **dimanche 18 février**, **Roannais Foot 42 (3) – Perreux 1**, se jouera au **stade Malleval (pelouse synthétique), à 12h30**.

Le match n°26731996 du 11/02/24, **St Martin la Sauveté 1 – Belette 1**, se jouera le **dimanche 17 mars à 15h**.

D4 Poule A

Le match n°26732171 du 11/02/24, **St Just en Chevalet 1 –Bussières 2**, se jouera le **dimanche 25 février à 15h**.

Le match n°26732161 du 14/01/24, **Crémeaux 2 – St Martin la Sauveté 2**, se jouera le **dimanche 25 février à 12h30**.

Le match n°26732179 du 04/02/24, **Lignon 2 – Ecotay Moingt 2**, se jouera le **dimanche 25 février à 15h**.

D4 Poule B

Le match n°26725216 du 18/02/24, **Commelle 2 – Parigny St Cyr 1**, se jouera le **samedi 17 février à 13h**.

Le match n°26725199 du 11/02/24, **Avenir Côte 3 – Parigny St Cyr 1**, se jouera le **dimanche 10 mars à 15h**.

Le match n°26725210 du 04/02/24, **Cours 1 – Rhins Trambouze 2**, se jouera le **dimanche 17 mars à 15h**.

Le match n°26725240 du 14/04/24, **Commelle 2 – Rhins Trambouze 2**, se jouera le **dimanche 31 mars à 15h**.

D5 Poule A

Le match n°26732576, du 11/02/24, **Moulin Cherier 2 – Briennon 2**, se jouera le **dimanche 25 février à 15h**.

Le match n°26732574 du 11/02/24, **Les Noës 1 – Loire Sornin 3**, devient **Loire Sornin 3 – Les Noës 1**, et se jouera le **dimanche 10 mars à 15h**.

D5 Poule B

Le match n°26725918 du 11/02/24, **St Symphorien de Lay 2 – Le Coteau 3**, se jouera le **dimanche 25 février à 15h**.

D5 Poule C

Le match n°26733034 du 18/02/24, **Montagnes du Matin 3 – St Martin la Sauveté 2**, se jouera le **dimanche 18 février à 15h, à Panissières**.

Le match n°26733025 du 11/02/24, **Astrée 2 – Urfé 1**, se jouera le **dimanche 25 février à 15h**.

Le match n°26733022 du 11/02/24, **Cezay 1 – Nollieux 1**, se jouera le **dimanche 10 mars à 15h**.